



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE

COÛT DES
CARBURANTS

L'ÉTERNELLE QUESTION

p5

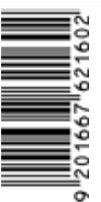
GUIDE DÉVELOPPEMENT DURABLE P 33

1,60€



MOUFLON
ENFON PROTÉGÉ,
TOUJOURS VULNÉRABLE
P8

ÉDITO P3 • OPINION P4
COMMUNITI P10 • BRÈVES P 12
ANNONCES LÉGALES P 13
SEMAINE CORSE P32 • SORTIR P38





CONTEMPORAINS & ATYPIQUES
300 MODÈLES
TROUVEZ LE VOTRE

CONFIGUREZ VOTRE PISCINE EN LIGNE

www.corsepiscine.com
06 43 73 07 40



POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES, ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB ET VOUS REMERCIE PAR AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...

CORSE REGIPUB SAS M. STÉPHANE BRUNEL

TÉL. 0612 03 52 77

mail: brunel.stephane@yahoo.fr



TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés
DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable.
Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...

Découvrez également nos gammes "Corse" & "Sélection"



idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33
Immeuble Pozzo di Borgo
Entrée A Chemin de Loreto - 20090 - AJACCIO

Livraisons sur toute la Corse

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44

SOMMAIRE

OPINION

P4

ÉCONOMIE **COÛT DES CARBURANTS**

P5

ENVIRONNEMENT **MOUFLON...**

P8

INITIATIVE **COMMUNITI**

P10



BRÈVES

P12

ANNONCES LÉGALES

P13

SEMAINE CORSE

P32

GUIDE **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

P33

SORTIR

P38

 <https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>
 <https://twitter.com/IcnActu>

**LE CORTÈGE PRÉSIDENTIEL
FAIT SENSATION...**



IN PUNTA DI A LINGUA

Erani più di milli à falà in carrughju d'Aiacciu a simana passata, à a chjama di u cullittivu Parlemu Corsu. U scopu : dumandà l'ubligazioni di l'insignamentu di a lingua corsa, da a seiesima fin'è a terminali. Vistu chì a trasmissioni di u corsu si faci solu, oghji, inde 2% di i famighji, a scola t'hà, più cà mai, un rollu tremendu di salvezza. Omu ùn s'hè mai postu a dumanda di u caratteru ubligatoriu di u francesi o di i matimaticchi. Par-chì saria u casu quì ? S'hè vistu in una mansa di duminii : l'ubligazioni, puru s'ella hè vista in un prima tempu com'è negativa, diventa, l'anni passendu, un'abitudine à chì più nimu faci attinzioni. Un millaiu di parsoni, più di centu associ, una mossa di sustegnu larga nant'à i reti suciali : a rivendicazioni, soca, ùn saria più tabù inde a nostra sucità isulana, è tantu megghju. Ma, u fattu si stà chì, mesi dopu à mesi, i rilazioni trà l'isula è u Statu sò di più in più tesi. L'illustrazioni a più forti hè quilla di u disprezzu di u guvernu, è di u Presidenti di a Republica à u prima pianu, di pettu à i raprisintanti i più alti di a maghjuria territoriali nazionalista, ùn fussi cà quand'ellu si tratta d'appuntamenti mancati o rinviati senza raghjoni. Parlendu di u Statu, d'altrondi, a prefetta di Corsica, sempri pronta à essa presentu nant'à ogni tarrenu, cù una cumunicazioni guasgi sprupusitata di pettu à tutti quilli chì erani in postu nanzi à ella, ùn era micca presentu pà riceva i membri di u cullittivu Parlemu Corsu calchi ghjornu fà in u Palazzu Lantivy. Troppu occupata à fà megghju, ùn si sà, hè tuccatu in fatti à u Secretariu generali à l'affari corsi d'accogliu una dilegazioni. S'è ssa dimustrazioni nova, accoppiata à tutta l'accumulera di i dicennii passati, pudaria fà cappianni tant'è più, i militanti mai sfiatati s'intestani à dumandà mezi novi pà u sistema educativu, cunvinti chì s'elli tirani tutti insemi, forse chì un ghjornu sciapparà. ■ Santu CASANOVA

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1
Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr
• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli
• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia
Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 | 88773 • ISSN 2114 009
Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •

La voie de la sagesse

Nouvelle sortie de route. Après les feignants, ceux qui ne traversent pas la rue, ceux qui ne sont rien et les illettrés, notre président jupitérien s'attaque aux vieux. Nos anciens sont désormais invités à réviser, par septuagénaire interposée, leur niveau de sagesse ! On peut s'interroger sur le comportement responsable de cette dame de 73 ans participant à une manifestation samedi dernier à Nice. On peut se questionner sur sa décision d'aller dans un endroit interdit, de manière explicite, et donc d'être prise dans un phénomène de panique. On doit évidemment attendre les conclusions de l'enquête sur les causes de sa chute ayant entraîné son hospitalisation pour de multiples fractures du crâne. Enfin, on peut entendre d'un Président de la République des souhaits de rétablissement pour cette mamie qui a préféré les risques de la révolte au confort de l'indignation devant un écran télé.

Mais ce qui est inacceptable, c'est cet énième dérapage verbal qui montre à nouveau la réelle difficulté d'Emmanuel Macron à faire preuve, si ce n'est de neutralité, d'un minimum d'empathie et de respect envers l'âge de cette personne. Qu'est-ce qui pousse le Président à rajouter, dans un entretien à Nice-Matin : «Je lui souhaite un prompt rétablissement, et peut-être une forme de sagesse» ?

Prononcé par un homme diplômé en philosophie, je ne peux me résoudre à penser que ce terme de «sagesse» n'a pas été consciemment choisi. Inspiration «onfrayienne» après la lecture du dernier essai fraîchement publié ? Ou la simple volonté d'un homme de faire du cynisme et de la défiance – envers son peuple mortel – sa propre définition d'une notion philosophique pourtant si complexe ?

Bref, cette petite phrase empreinte de mépris risque une nouvelle fois d'écarter l'image des politiques et de nous éloigner un peu plus d'une voie de sagesse, peut-être à rechercher tant elle fait défaut ! ■ **Dominique PIETRI**

IL FAUT LE DIRE «Comme indiqué sur France Inter ce matin, je ne souhaite pas être sur la liste En marche aux européennes car je veux garder ma liberté.

Mais contrairement à ce qui a été dit cela n'est pas lié au nombre de fermetures de centrales nucléaires qui n'est pas encore décidé !»

a affirmé crânement **Pascal Canfin** sur Twitter...

C'était cela dit le 15 novembre 2018. Depuis, le tout nouveau ex-directeur général du WWF a semble-t-il considérablement revu sa conception de la liberté pour intégrer la liste de la REM : le voilà désormais libre... comme Loiseau ? ■ **EM**

FASTIDIOSITE

Le mercredi 19 mars 2019, des scientifiques venus de cinq régions du bassin méditerranéen, (Corse, Ligurie, Sardaigne, Toscane et Var) se sont réunis à Ajaccio dans le but d'agir pour limiter les risques de diffusion des espèces envahissantes introduites en Méditerranée. Il fut question, entre autres fléaux, du charançon rouge du palmier, du cynips du châtaigner, du frelon asiatique, des fourmis d'Argentine et de la *Xyllela fastidiosa*. Autant d'espèces ayant des impacts écologiques, économiques et sanitaires très préoccupants en nos régions. N'ayant aucune base scientifique digne du nom, je lis. J'écoute. Je suppute, cogite et divague aussi. Jusqu'à m'enhardir. Il faut bien l'avouer. Ainsi, se pourrait-il que la bactérie *Xyllela fastidiosa*, mortelle pour 200 espèces végétales et donc fastidieuse à plus d'un titre, génère, par surcroît, une toxine capable de se fixer sur les neurones humains ? Et se pourrait-il que, ayant atteint nos rivages méditerranéens, elle ait envahi la France entière ? En ces temps où l'Hexagone est tourneboulé, où des citoyens, toutes catégories confondues, clament et écrivent leur ressenti à longueur de semaines, où des manifestants sortent des clous et où les forces de l'ordre en sont réduites à verbaliser leur ras l'bol, mon hypothèse pourrait être recevable. La fastidiosité s'installe dans l'Hexagone sous forme d'une Fastidiosite chronique à laquelle pourraient venir se greffer des maladies opportunistes sévères. D'autant que personne n'est épargné. Pas même les meilleurs d'entre nous. Jugez plutôt... Les députés eux-mêmes, dépités d'être traités de noms d'oiseaux, ne sont pas les derniers à user de l'invective. Il est vrai qu'ils ont quelques responsabilités, évaluées à la louche, dans leurs façons de légiférer. Et on a pu les voir, à l'instar des fauvettes zinzinuler ; turluter comme des alouettes ; fringoter comme des pigeons ; chuintier telles effraies des clochers ; piailler ; croasser ; caracouler ; pisoter en authentiques étourneaux. Ou bien encore puputter comme huppées fasciées : ces beaux oiseaux ont pour déplorable habitude, lorsqu'ils se croient agressés, de tourner le dos à l'adversaire et d'émettre un gaz pestilentiel capable de contraindre le fâcheux à lever le camp. La présence de telles huppées expliquerait pourquoi, en séances post-prandiales, les bancs du Palais Bourbon ne sont parfois peuplés que d'une petite quarantaine de représentants. Des hommes et des femmes indubitablement frappés d'anosmie. Les autres, tous les autres, ayant triste dérouté, déserté des lieux où, quelques mois auparavant, ils avaient pourtant fait des pieds et des mains pour gagner leur place et accéder au royaume de leur choix. ■ **Paulu Santu MUSÈ-PUGLIESI**



Formation des prix du carburant en Corse

CULLETTITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

21 février 2019

ECOPA
10, rue Luce de Casablanca
20200 Bastia
www.ecopa.com
corsa@ecopa.com
+33 (0) 4 200 400 40

COÛT DES CARBURANTS

L'ÉTERNELLE QUESTION

Si dans l'Hexagone les manifestations des Gilets Jaunes se poursuivent de samedi en samedi, le mouvement semble, pour l'heure, plus apaisé dans l'île, où il a suscité une Conférence sociale proposée par le Conseil exécutif et votée par l'Assemblée de Corse dès novembre dernier.

Concernant le coût des carburants en Corse, première source de la protestation locale, les résultats d'un rapport réalisé par le cabinet Ecopa, ont été publiés.

Photo DR

Le cabinet Ecopa, créé en 2005 à Bastia par Charles Vellutini et composé d'économistes spécialisés dans les «services professionnels et des solutions logicielles en matière d'analyse économique et de modélisation des données», intervient pour différentes organisations dans différentes parties du monde. Dans son étude, afin de comprendre les raisons des écarts de prix entre la Corse et le continent mais également de proposer des pistes d'action, il a comparé les chiffres entre Corse et Hautes-Pyrénées. Les Hautes-Alpes et les Bouches-du-Rhône ont été retenues comme comparateur à titre de contrôle. La source des prix étudiés est le site du gouvernement www.prix-carburants.gouv.fr et pour gommer l'effet de la saisonnalité, ce sont les chiffres moyens de l'année 2018 qui ont été utilisés. La vente en hard-discount et en grande et moyenne surface, absentes en Corse, n'ont pas été prises en compte.

Il ressort de ce rapport qu'en 2018, l'écart de prix TTC est plus élevé de 2,9 centimes pour le litre sans plomb 95 (SP 95) et de 1,5 centime pour gazole en Corse par rapport aux Hautes-Pyrénées. Si on retient l'exemple du SP 95, on trouve à l'origine de cet écart, d'abord l'additif utilisé qui n'est pas de l'éthanol, comme sur le continent, mais de l'éther éthylique tertiobutyle (ETBE), un biocarburant aux propriétés égales à celles de l'éthanol, transportable par voie maritime quand l'éthanol ne l'est pas, mais plus cher. Autre surcoût: le transport, 5 fois plus élevé en bateau qu'en pipe-line ou par rail. Puis vient le passage en dépôt: il en existe deux, un à Lucciana d'une capacité de 193000 tonnes, l'autre à Ajaccio pour 103000 tonnes. Ils sont 10 fois plus petits que ceux du continent et 5 fois plus chers. Quant à la distribution, avec 130 stations réparties sur tout le territoire, elle offre un maillage intéressant [une station pour 2588 habitants quand il y en a une pour 3293 habitants dans les Hautes-Alpes et une pour 4524 habitants dans les Hautes-Pyrénées] mais induit un surcoût. La somme payée pour le transport routier est égale partout (1,5 centime le litre). La taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) y ajoute 1 centime du litre, bien que la CdC ait fait le choix de ne pas la majorer (0,7 centime en surplus). Quant à la TVA, qui est en Corse de 13% au lieu de 20%, elle compense ce surcoût [- 7,9 centimes] alors que le différentiel de 2,9 demeure.

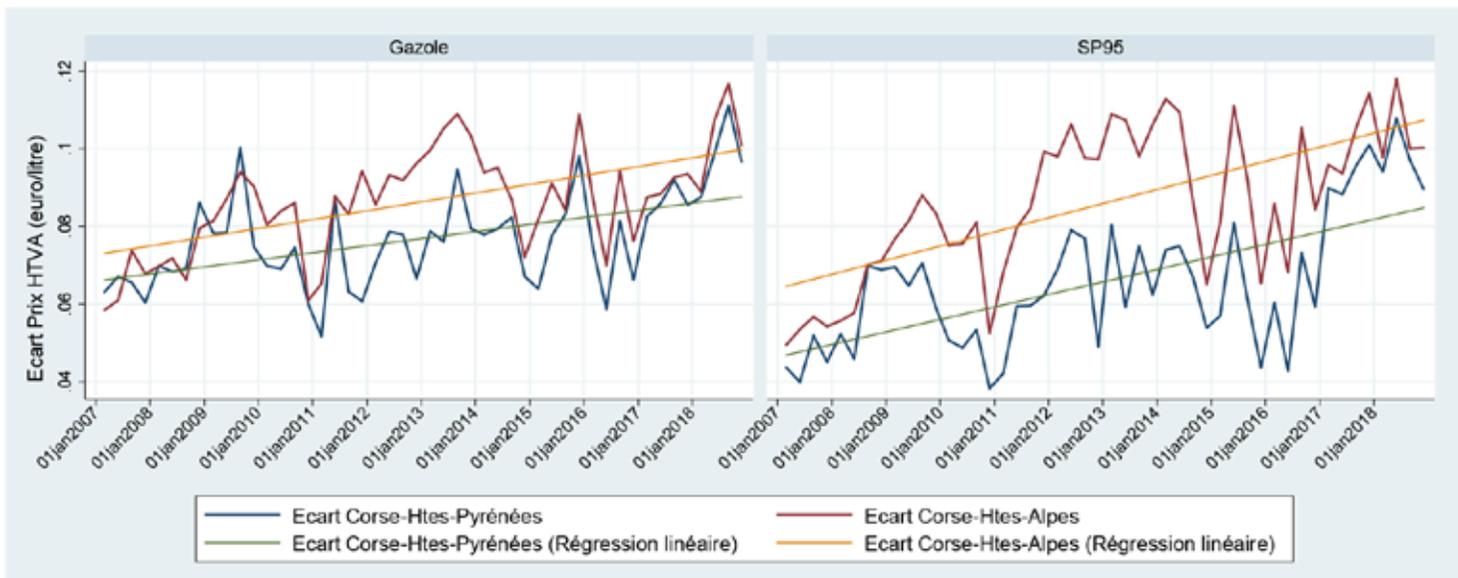
L'écart de coût dû à la distribution (grossistes et stations-services) est estimé par Ecopa à 6,5 centimes d'euros par litre. Les données sur les marges brutes ont été collectées auprès des grossistes et détaillants en Corse. Pour les Hautes-Pyrénées, elle a été estimée à partir des observations de prix TTC et soustraction des coûts (matière, transport, passage dépôt, additifs et fiscalité). Reste une marge brute de 11,5 centimes d'euros par litre pour les Hautes-Pyrénées contre une estimation de 18 centimes d'euros par litre pour l'île, la majeure partie de cet écart lié à la distribution de détail dans les stations-services (12 centimes d'euros par litre). Reste que ce maillage présente tout de même un intérêt pour les habitants et que la station peut être créatrice d'emploi... Pour compliquer encore les choses, les prix fluctuent au gré des marchés, en fonction du cours du baril de brut, le Brent.

Bref, pour le consommateur, l'analyse de la situation s'avère assez complexe mais l'addition à la pompe se révélant souvent salée, on peut comprendre colère et désarroi. Quelles solutions préconise Ecopa? Face à tous ces facteurs empêchant les effets d'échelle, un allègement supplémentaire de la TVA ou de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pourrait permettre de résorber l'écart entre Corse et continent, d'autant que le coût du carburant à la pompe est à plus de 50% composé de taxes. De plus, la TGAP qui vise à favoriser l'incorporation de biocarburants ne joue pas son rôle en Corse: une seule variété de SP95 (SP96-E05) y est accessible. Une TVA à 2,1% combinée à l'abandon de la TGAP aboutirait à une baisse de prix TTC du SP95 de 18,6 centimes d'euros par litre, soit 15,7 centimes sous le prix des Hautes-Pyrénées...

Le rapport souligne néanmoins que l'impact d'un allègement fiscal doit être conditionné à l'état de la concurrence dans la distribution, une concurrence imparfaite pouvant aboutir à une captation par les distributeurs de tout ou partie des gains fiscaux. Compte tenu des marges de distribution en Corse (environ 18 centimes du litre, soit 11% du coût TTC à la pompe) une enquête de concurrence menée par les autorités compétentes pourrait être opportune en complément d'un allègement de la fiscalité. L'allègement fiscal pourrait être accompagné d'un contrôle administratif des prix et des marges dans l'esprit du dispositif Lurel en place dans les outre-mer. ■

Claire GIUDICI

ÉVOLUTION DES ÉCARTS DE PRIX 2007-2018 (GMS ET HARD DISCOUNT EXCLUS)



Graphique extrait du rapport Ecopa

Pour le consommateur, l'analyse de la situation s'avère assez complexe mais l'addition à la pompe se révélant souvent salée, on peut comprendre colère et désarroi.

ENCORE DES POINTS À ÉCLAIRCIR POUR A4C

Bien avant que ne se déclenche le mouvement des Gilets Jaunes, naissait en juillet dernier le collectif Agissons contre la cherté des carburants en Corse (A4C). Son compte Facebook a rapidement dépassé les 15 000 abonnés et la pétition qu'il a lancée a récolté plus de 5 000 signatures. Le collectif a choisi de conserver son autonomie par rapport aux GJ dont il partage pourtant de nombreuses revendications et de s'inscrire dans la durée en se constituant en association loi de 1901. L'assemblée générale qui a eu lieu le 2 février dernier a porté Jean-Marc Andreani à la présidence; Frédéric Poletti, initiateur du mouvement, à la vice-présidence et Philippe Domergue à la trésorerie.

Pour A4C, «Après la dérèglementation du prix des carburants en 1981, dire qu'en Corse l'effet de la concurrence n'est pas allé dans le sens espéré est un euphémisme. Elle a conduit à une augmentation des prix et du différentiel avec le reste du territoire. Déjà en 1986, puis lors des mouvements de 1989, la cherté des carburants était à l'ordre du jour. Cette année-là, José Rossi, alors député, interpellait même le gouvernement à ce sujet.» Puis le temps a passé... «C'est la raison pour laquelle nous nous organisons en association, pour nous inscrire dans la durée, pour rester dans le paysage, instaurer une forme de vigilance citoyenne et obtenir enfin de la transparence. Le groupe Rubis par exemple, qui détient les stations Vito mais également des parts importantes sur les dépôts pétroliers est arrivé en Corse en 2009 en rachetant les participations de Shell. Il s'est progressivement étendu, notamment par le rachat des stations BP, des parts de Esso dans les dépôts pétroliers mais il ne publiait pas ses comptes. Notre insistance a porté ses fruits: il les a publiés en novembre dernier. Nous avons pu constater que si le prix à la pompe n'a pas diminué, les dividendes reversés aux actionnaires ont augmenté... La question est pourquoi, alors que la fiscalité est plus avantageuse en Corse

qu'ailleurs, le prix des carburants est plus élevé que sur le continent.» Sur ce point, A4C trouve le rapport Ecopa incomplet. Il remarque sur son Facebook que, si la fiscalité est effectivement un levier, «l'actionner en l'état actuel de totale opacité reviendrait à assurer la possibilité de dividendes records aux acteurs de la distribution. Rien ne peut garantir qu'une baisse de la fiscalité sera intégralement répercutée sur le prix à la pompe.»

D'autant que ce rapport n'est pas le premier commandé par la Corse. Déjà, en 2012, une étude avait été demandée par l'Adec au cabinet Vialtis.

Le collectif s'interroge: concernant le transport maritime, il souligne que «le rapport Ecopa l'évalue à 21 c/l. Pour rappel, le rapport Vialtis commandité par l'Adec en 2012 l'évalue à 1,826 c/l. Soit une augmentation de 0,274c/l. Cela ne paraît rien mais sur la base annuelle de 350 000 m³, cela fait 960 000 €.» Concernant les dépôts pétroliers de la Corse (DPC), il ajoute que «le rapport Ecopa l'évalue à 2,6 c/l. Pour rappel, le rapport Vialtis, en 2012, l'estimait à 2 c/l. Soit une différence de 0,6 c/l. Sur la même base de 350 000 m³, cela fait 2,1 M€.» Concernant le transport routier, il précise que «le rapport Ecopa l'estime à 1,5€/l soit le même montant que le continent. Pour rappel en 2012 le rapport Vialtis l'estimait à 1,2 c/l, soit une augmentation de 0,3c/l. Sur la base de 350 000 m³ cela fait 105 millions d'euros.»

Pour le collectif comme pour le cabinet Ecopa cependant, un dispositif de type loi Lurel telle qu'elle s'applique dans les outre-mer pourrait s'avérer intéressant pour la Corse. Ayant donné les moyens à l'Autorité de la concurrence d'interdire les accords d'importation exclusive non justifiés et de veiller à la bonne application de la réglementation en amont, elle permet de corriger des situations de monopole en renforçant la transparence des prix, notamment dans les secteurs du fret et du carburant. Reste que sa mise en œuvre ne relève pas de compétences locales. ■ CG

Composantes de l'écart de prix, €/litre

Prix matière	0,022
Transport massif	0,017
Passage dépôt	0,021
Distribution	0,065
TICPE (économie)	-0,017
Ecart total hors TVA	0,108
TVA (économie)	-0,079
Ecart total TTC	0,029

Tableaux fournis par A4C

Dividendes	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total Corse	1 812 507	2 343 244	1 821 507	2 510 636	2 500 000	5 559 574
Vito Corse				1 600 000	1 700 000	1 700 000
DPLC	999 000	2 296 500	2 100 060	2 160 000	2 214 000	3 420 000
Total	2 811 507	4 639 744	3 921 567	6 270 636	6 414 000	10 679 574
Rubis	534 465	1 228 628	1 123 532	2 755 600	2 884 490	3 652 250
Total SA	2 062 157	2 917 139	2 346 312	3 050 420	3 053 279	6 414 232

Source : bilans Total Corse, Vito Corse, DPLC

Entre 2012 et 2017, les dividendes totaux ont augmenté sur la période de 280%

MOUFLON DE CORSE

ENFIN PROTÉGÉ, TOUJOURS VULNÉRABLE



Par arrêté, le ministère de la Transition écologique et solidaire a accordé au mouflon de Corse un statut lui permettant de bénéficier de la protection réglementaire stricte, qui lui faisait jusqu'alors défaut en France. Une belle avancée. Mais l'espèce n'est pas sauvée pour autant et le travail entrepris voilà des années en Corse pour sa préservation doit absolument se poursuivre

Le 1^{er} mars 2019, un arrêté du ministère de la Transition écologique et solidaire a été signé, afin de protéger le mouflon de Corse (*Ovis gmelini musimon*). «Aux termes de cet arrêté, a indiqué la préfecture de Corse, le mouflon de Corse est supprimé de la liste des gibiers chassables» et «intégré dans la liste des mammifères protégés de France métropolitaine», ce qui lui permet «enfin de bénéficier d'une protection réglementaire stricte». Ce faisant, le ministère a mis un terme à une situation juridique restée longtemps ambiguë, puisque, comme c'est également le cas aujourd'hui encore pour le cerf de Corse, le statut du mouflon de Corse était caractérisé, rappelle l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) «par une contradiction réglementaire entre droit français et droit européen». En effet, si le mouflon de Corse, inscrit aux annexes II et IV de la Directive Habitats, ainsi qu'à la convention de Berne et à la convention de Washington, était protégé sur le plan du droit européen, dans le cadre duquel la distinction entre mouflon de Corse (populations naturelles) et mouflon méditerranéen (populations hybridées) était établie (lire par ailleurs), il en allait autrement au regard du droit français. En France, outre que ce distinguo n'y était pas fait, cette espèce ne bénéficiait pas d'une protection stricte telle que la prévoit le droit européen, notamment via l'article 12 de la Directive Habitats qui stipule que «Les États membres prennent les mesures nécessaires pour instaurer un système de protection stricte des espèces animales [...], dans leur aire de répartition naturelle...». Elle figurait même [sans précision du taxon en latin] dans la liste des espèces de gibiers dont la chasse

est autorisée et n'était pas mentionné dans l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés en vertu de l'article L. 411-1 du code de l'environnement. Sa protection reposait donc sur une interdiction de tir datant de 1953, mentionnée chaque année dans les arrêtés pris par les préfets en matière d'ouverture et de fermeture de la chasse. C'était, certes, mieux que rien. Toutefois, cette disposition ne constituait pas une protection stricte puisqu'elle interdisait uniquement la mise à mort de l'animal, sans prendre en considération d'autres interdictions essentielles à la préservation d'une espèce, comme celles concernant les perturbations intentionnelles durant la période de reproduction, la détérioration ou la destruction des sites de reproduction ou des aires de repos, la détention, le transport, ou encore le commerce.

L'avancée incontestable que constitue l'arrêté ministériel du 1^{er} mars dernier résulte cela dit en bonne partie d'un travail de longue haleine mené en Corse par différents acteurs, et notamment du groupe de travail technique «Grands Ongulés». À l'œuvre depuis plus de 20 ans, cette structure informelle réunit, outre l'OEC qui en assure le secrétariat et l'animation, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), le Parc naturel régional de Corse (PNRC), les deux Fédérations départementales des chasseurs, les Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) et les Laboratoires départementaux d'analyses. Et, souligne l'OEC, «c'est au sein de ce groupe que la modification du

UN PEU D'HISTOIRE...ET DE GÉNÉTIQUE

L'origine du mouflon de Corse est à rechercher en Asie, à la confluence du plateau anatolien et de l'Iran. Tout a commencé il y a 13000 ans, lorsque les hommes ont entrepris la domestication du genre *Ovis*, à partir de l'espèce sauvage du mouflon oriental (*Ovis orientalis gmelini*) qui sera à l'origine des formes domestiques introduites sur l'ensemble des continents. Les hommes du Néolithique entament ensuite une migration le long de l'arc méditerranéen vers l'occident, au cours de laquelle ils emmènent avec eux ces mouflons récemment domestiqués. Plusieurs vagues de colonisation vont se dérouler. C'est vers - 8000 ans, au cours de la deuxième vague de peuplement en Corse, celle des premiers éleveurs insulaires, que les mouflons arrivent. Puis, à la faveur de l'exploitation rapide de la complémentarité plaine-montagne, certains des animaux domestiqués retournent à l'état sauvage et, l'évolution et le milieu faisant leur œuvre, l'espèce mouflon de Corse se trouve constituée. Un processus similaire s'est déroulé à Chypre et en Sardaigne. À partir du XVIII^e siècle, des mouflons sont capturés en Corse et en Sardaigne pour être introduits dans de nombreuses régions du monde, le plus souvent dans un but cynégétique. Mais ces animaux ont été croisés avec d'autres ovins domestiques et sauvages dans le but de sélectionner les plus beaux trophées. Aussi, les différentes populations de mouflons de Corse et de Sardaigne introduites en Europe puis hybridées sont différenciées. Ce n'est cela dit que récemment que la taxonomie du mouflon de Corse a été révisée, la sous-espèce dénommée traditionnellement «mouflon de Corse/*Ovis ammon musimon*» prenant la dénomination de *Ovis gmelini musimon* avec trois variétés: mouflon de Corse (var. *corsicana*), mouflon de Sardaigne (var. *musimon*) et mouflon de Chypre (var. *ophion*). Les mouflons introduits en Europe et plus ou moins hybridés avec des moutons domestiques ou d'autres mouflons sont regroupés et nettement distingués sous l'appellation de mouflon méditerranéen/*Ovis gmelini musimon* x *Ovis* sp. Si la population de mouflon de Corse a jadis occupé une aire de répartition bien plus large qu'aujourd'hui, en 1820, l'espèce semble déjà cantonnée aux secteurs les plus montagneux. À partir de la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, il disparaît, suite à une chasse excessive, des massifs du Rotundu, du Monte d'Oru et du Renosu. En 1920, les survivants de la guerre de 14/18 déciment les populations. En 1950, la population se limite à quelques dizaines d'individus, aussi bien sur le massif du Cintu que sur le massif de Bavella. L'espèce est alors au bord de l'extinction. Deux mesures décisives sont alors être prises pour assurer la survie du mouflon de Corse: la création des réserves de chasse de Bavella (1950) et d'Ascu (1953) destinées à servir de zone de refuge aux derniers mouflons de Corse. ■ PMP



statut juridique du mouflon est apparue comme incontournable pour sa conservation. C'est également dans ce cadre qu'un programme régional de conservation et du développement du mouflon, dont l'ONCFS assure le pilotage, a été mis en œuvre.

Par ailleurs, la requête pour que le taxon *Ovis gmelini musimon* soit retiré de la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée et figure sur celle des mammifères terrestres protégés telle que fixé par l'arrêté ministériel du 23 avril 2007* a reçu l'appui de la Fédération nationale des chasseurs (FNC) qui a permis de mettre cette question à l'ordre du jour du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage du 24 juillet 2018 à l'issue duquel l'arrêté ministériel a été pris.

Entre-temps, l'état des connaissances a progressé, avec la mise en place d'un programme de recherche et de développement de l'espèce, rédigé en 2010 et mis en œuvre dès 2011. Il a non seulement mis en évidence l'éloignement entre les populations de mouflon de Corse et celles de mouflon méditerranéen présentes sur le continent [Cadarache, Caroux, Chambord] mais aussi, fait sans doute plus étonnant, une différenciation génétique entre les deux populations de mouflon de l'île, celle du Monte Cintu et celle de Bavella, les classant même au titre de deux sous-espèces dont il a été pris soin de ne pas mélanger les individus. Ce travail a par ailleurs posé le constat d'un développement limité de l'espèce au vu de son potentiel intrinsèque et de l'habitat disponible ainsi que d'un état physiologique comme sanitaire [parasitologique] mauvais malgré une résistance aux pathogènes très importante comparée à celle que

peuvent présenter des espèces domestiques. Autant de points de nature à conforter le statut d'une espèce que l'International union for the conservation of nature (IUCN, principale organisation non-gouvernementale mondiale dédiée à la conservation de la nature) considère toujours comme vulnérable dans le monde. Le travail a aussi porté sur l'ouverture de voies de recherche sur la dynamique de population, la mise en place d'un suivi sanitaire pérenne des populations de Bavella et du Cintu et, plus récemment le lancement, avec l'Université de Barcelone, d'une étude sur le régime alimentaire de l'espèce afin de préciser la manière dont elle se nourrit et de pouvoir ainsi en déduire des mesures de gestion opérationnelles sur le terrain, comme par exemple l'amélioration de parcelles.

Par ailleurs, si l'arrêté ministériel est une excellente chose, le cas du mouflon de Corse n'est pas réglé pour autant. Et, prévient l'OEC, d'autres défis restent à venir. Il reste, par exemple, à «*recréer des noyaux de population des animaux issus de l'enclos de Quenza [génétiquement pur de Bavedda], in natura à proximité de l'aire de répartition de l'actuelle population dite de Bavella, afin d'essayer de sauver cette population dont le seuil de conservation est passé de vulnérable à critique. La mise en action des collaborations doit donc absolument se poursuivre, car l'avenir du mouflon de Corse repose sur l'amélioration des connaissances et la mise en application d'actions favorables à l'espèce.*» ■ PMP

* cette demande a été formulée à plusieurs reprises par différents acteurs du dossier tels que le Conseil exécutif de Corse, l'OEC, le député Paul-André Colombani, le PNRC, les Fédérations des chasseurs de Haute Corse et Corse-du-Sud et la FNC.



QUAND LA SOLIDARITÉ CORSE PASSE AU NUMÉRIQUE

«Savant mélange de LinkedIn et de Twitter» selon ses créateurs, Communiti suscite au quotidien des synergies entre les Corses et amoureux de la Corse du monde entier. En ligne depuis un peu plus de deux ans, ce réseau social original prend une place de plus en plus importante en matière de recherche d'emploi sur l'île.

C'est en s'appuyant sur la solidarité légendaire entre Corses que Communiti, le réseau social 100 % nustrale, se définit aujourd'hui comme une «*source illimitée d'opportunités à portée de pouce*». Créée en Corse par des Corses pour les Corses et amoureux de la Corse, cette plateforme originale a aujourd'hui le vent en poupe. Une belle histoire qui commence avec l'idée de cinq amis ajacciens.

Robert Menassé, Christophe Battesti, Thomas Dellasantina, François Cardi et Jean-Yves Beynel, jeunes trentenaires aux parcours similaires, font en effet un même constat durant leurs études et leurs premières expériences professionnelles loin de l'île. Sur le continent, ou à l'étranger pour certains, ils éprouvent des difficultés pour entrer en contact avec les pourtant nombreux insulaires de la diaspora. «*Alors, on s'est dit pourquoi ne pas essayer de regrouper les Corses du monde entier sur une même plateforme afin de les connecter, générer des synergies et essayer de créer des opportunités entre eux, avec un outil de mise en relation*», explique Christophe Battesti, le président de Communiti.

Les contours de l'idée dessinés, l'équipe se structure et aux cinq jeunes associés vient s'ajouter Yves Menassé. Après un travail de longue haleine, le site est lancé en version test en septembre 2016. Une phase validée le 31 décembre suivant, grâce à 4000 membres qui ont rejoint le réseau en l'espace de trois mois et demi. Un succès qui conduit à un lancement officiel dès janvier 2017.

Communiti, structuré autour d'une SAS, prend dès lors rapidement de l'ampleur. Une croissance dans laquelle l'entreprise est soutenue

par l'Agence de développement économique de la Corse (Adec), au titre du Pattu Innovazione, et grâce à la bourse French Tech de BPI France dont elle est lauréate. Un coup de pouce important. «*C'est grâce à eux qu'on en est là, aujourd'hui*», confie Christophe Battesti. Pour «*éviter de partir dans tous les sens*», ce nouvel outil s'attache dans un premier temps aux intérêts professionnels qu'il peut susciter, notamment au travers de deux grands projets. Tout d'abord le programme «*Vultà*», qui vise les Corses qui travaillent loin de l'île et qui sont désireux d'y revenir. En transmettant leur profil à des organisations partenaires, Communiti a ainsi déjà pu permettre à une cinquantaine de Corses de réaliser leur souhait. Mouvement inverse, le réseau social s'est aussi donné comme objectif de faciliter les départs à l'international, notamment dans le cadre de stages, en s'appuyant sur la solidarité de la diaspora du monde entier. Mais plus loin, les opportunités professionnelles au sein même de l'île y sont également facilitées. Chaque inscrit sur le site peut en effet remplir son profil de compétences et faire ensuite des candidatures simplifiées. «*De plus, quand des candidats nous sollicitent, on leur donne un coup de pouce en diffusant leur recherche d'emploi sur les réseaux sociaux et dans notre newsletter, et on essaye de les mettre en relation avec d'autres membres du réseau*», indique Christophe Battesti. Une formule qui semble fonctionner puisque sur la page Facebook de Communiti, de plus en plus de personnes témoignent avoir trouvé un emploi grâce au réseau social insulaire. «*Tous les jours, on apprend que quelqu'un a trouvé un emploi grâce à nous, et c'est formidable*», se réjouit ainsi le président. De



Photos Communiti

«Tous les jours, on apprend que quelqu'un a trouvé un emploi grâce à nous, et c'est formidable»

leur côté, les entreprises sont aussi de plus en plus nombreuses à diffuser des offres d'emploi via des pages qui leur sont dédiées et où elles peuvent renseigner des informations détaillées sur leur activité et sur les postes à pourvoir. Dernièrement, ce sont de grosses structures qui ont franchi le pas, au premier rang desquelles la Collectivité de Corse. «Une belle validation» pour les fondateurs. «Il y a un intérêt complémentaire à Pôle Emploi, souligne Christophe Battesti. La plus-value c'est que Communiti est un réseau international et que dans la diaspora, il y a des personnes qui ont des compétences recherchées pour des postes qui n'arrivent pas à être pourvus ici». Un élément particulièrement intéressant pour des entreprises de pointe à l'instar de Corse Composites Aéronautiques ou de GoodBarber, qui peuvent espérer capter des Corses dont les profils correspondraient à ce qu'elles recherchent plus facilement que par les sites d'emplois traditionnels.

Forts de ces premiers succès, les fondateurs de Communiti travaillent actuellement à la finalisation d'une plateforme de recrutement qui se vaudra être «une porte d'accès à un vivier de talents, qu'ils soient ici ou ailleurs, pour toutes les directions des ressources humaines de la région». En parallèle, une application mobile devrait également être lancée dans les prochaines semaines et donner au réseau «beaucoup plus de dynamisme et d'interactions». «On pense que cela va accélérer le développement», insiste Christophe Battesti. «Notre challenge, dans les quatre ans qui arrivent, c'est de faire en sorte que les Corses oublient Facebook et utilisent Communiti», glisse pour sa part son associé Robert Menassé. En effet, au-delà d'une plateforme professionnelle, Communiti se veut avant tout un réseau social au sens premier du terme. «Communiti agit un peu comme un catalyseur», sourit Christophe Battesti

en dévoilant que le site a déjà aidé des personnes avec des intérêts communs à se rencontrer et à monter des projets ensemble; d'autres à trouver des conseils pour le développement de leur entreprise et même à former des couples! En somme, il compterait des fonctionnalités quasi illimitées selon le jeune homme. «Si l'on projette un voyage, on peut par exemple se rendre sur la page réseau du site, faire une recherche de tous les Corses qui habitent le lieu de notre destination et qui vont pouvoir indiquer où trouver un logement pas cher, donner le nom d'un bon restaurant ou encore des informations pratiques», ajoute-t-il.

Deux ans et demi après sa création, Communiti compte près de 12000 membres disséminés dans le monde entier. Parmi eux, 1277 entreprises, 47 institutions publiques et 216 associations ont déjà choisi de rejoindre l'aventure. Une communauté qui continue de grandir de jour en jour et multiplie les rencontres. «Ce réseau vient mettre en lumière des personnes qui sont parties et qui ont réussi à l'international. Et il y a plein de Corses qui ont réussi dans tous les secteurs», lance le président de Communiti.

Grâce au service de diffusion d'offres d'emplois, payant pour les entreprises, la SAS peut désormais dégager un peu de revenus. Ce qui lui a donné la possibilité de recruter un développeur qui travaille sur l'interface du site depuis septembre. Pour autant, les fondateurs, de leur côté, n'envisagent pas un jour de quitter leurs emplois respectifs pour se consacrer à plein temps au réseau. «Ce qui nous plairait, c'est d'arriver à créer de l'emploi en Corse. Si demain on arrive à dégager assez de revenus pour nous permettre d'embaucher des personnes via notre propre réseau, il n'y aurait rien de plus formidable», conclut Robert Menassé. ■

Manon PERELLI

POLLUTION MARITIME

LA MÉRIDIONALE TESTE UN FILTRE À PARTICULES

Comme elle l'avait annoncé, la compagnie maritime marseillaise La Méridionale, qui assure les liaisons entre la Corse et Marseille, va tester durant six mois un filtre à particules innovant et sécurisé sur son navire amiral, le *Piana*, afin de préparer la mise en conformité de sa flotte aux exigences de l'Organisation maritime internationale à compter du 1^{er} janvier 2020. À cette date en effet, la teneur en soufre du fuel-oil utilisé par les navires devra faire l'objet d'une réduction significative. S'appuyant sur une technologie éprouvée dans l'industrie «terrestre», la solution envisagée combine la désulfuration à sec des gaz d'échappement et l'élimination des particules fines et ultra fines. Son application dans le transport maritime constitue une première mondiale. Pour mener à bien cette expérimentation inédite, La Méridionale a conclu un partenariat avec deux groupes internationaux; Andritz spécialisé dans les technologies d'épuration des gaz d'échappement dans les domaines du maritime et de l'industriel terrestre, et Solvay qui développe des solutions à base de bicarbonate de soude pour assurer la performance environnementale et industrielle de ses clients. Le principe consiste à injecter une poudre de bicarbonate de sodium à la sortie des moteurs, dans le collecteur des gaz d'échappement. La réaction chimique qui en résulte neutralise presque totalement les oxydes de soufre (moins de 0,1% subsiste) et élimine également 99% des particules fines et ultrafines. Les résidus collectés font l'objet d'un traitement et d'une valorisation par Solvay. Trois premiers filtres ont été installés sur le *Piana*, la campagne de tests commence début avril et se déroulera sous le contrôle d'un organisme indépendant certifié NF. Durant 6 mois, un ensemble de tests seront réalisés sous le contrôle d'un organisme indépendant certifié NF. Ils auront pour objectif de valider l'exploitation, c'est à dire la viabilité de la logistique d'avitaillement, de stockage et d'évacuation du produit réactif ainsi que l'acceptabilité des impacts tels que la maintenance ou le bruit. Ils permettront aussi d'étudier l'impact énergétique sur le cycle de fonctionnement de la chaîne de propulsion, en particulier les moteurs diesel marins. S'ils démontrent l'efficacité de la solution, tous les filtres seront installés sur le *Piana* fin 2019. Le dispositif sera ensuite déployé début 2020 sur le *Kalliste*. Le projet est soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. ■ AN



DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

BILAN ENCOURAGEANT POUR 2018

Combien de tonnes de déchets a-t-on produit en Corse en 2018? Comment a évolué le tri? Quels sont les évolutions marquantes? Comment développer le tri en territoire touristique? Autant de questions à l'ordre du jour lors de l'ouverture du Forum adhérents 2019 du Syvadec, le 26 mars, à Bastia. Côté inquiétant, en 2018, la Corse, loin de freiner sa production de déchets ménagers et assimilés (DMA), en a produit plus de 236 000 tonnes, soit 6% de plus qu'en 2017, ce qui représente 13 500 t de déchets supplémentaires traités par le Syvadec et les intercommunalités. Il y a cela dit des points positifs puisque le taux de tri a été de 31% [+ 5 points par rapport à 2017, soit 224 kg/hab./an]. La collecte sélective pour les emballages, le papier, le verre et les biodéchets a pour sa part enregistré une hausse de 18%, et représentait en moyenne 70 kg de déchets triés par habitant, à mettre en regard avec les données nationales: 76 kg/hab. pour le tri (emballages, papier, verre) et 17 kg pour les biodéchets. Les apports en recyclerie ont pour leur part augmenté de 16%: ils ont représenté 64 836 tonnes (dont 50 233 tonnes valorisables) soit 27% des DMA et 198 kg/hab, contre 159 kg/hab au plan national. Des progrès qui ne peuvent toutefois laisser oublier que la production de DMA en Corse, très «*impactée par l'activité touristique*» selon le Syvadec, reste de 40% supérieure à la moyenne nationale. ■ AN

4,1%

Les chiffres de la semaine

de vols ayant subi un retard de 15 minutes ou plus pour l'aéroport de Calvi et 6,2% pour celui de Bastia-Poretta qui figurent au Top 5 des aéroports français les plus ponctuels dans le baromètre établi par Flightright, «spécialiste des droits des passagers européens» pour le 1^{er} trimestre 2019

88%

Les chiffres de la semaine

des Français font du tri dans leurs placards à l'arrivée du printemps, selon une étude Ipsos pour eBay: les habitants du Sud-Est (Auvergne-Rhône-Alpes, Paca, Corse) trient davantage les vêtements que la moyenne des Français (84% vs 81%), et sont les plus enclins à donner aux organismes de bienfaisance (43% vs 37%).

198 274

Les chiffres de la semaine

passagers, au départ et à l'arrivée de la Corse, en février 2019, soit une augmentation de 2,7% sur 12 mois. Avec 121 695 passagers, les transports aériens enregistrent une hausse de 6,6% sur 12 mois, tandis que, avec 4 096 358 Passagers, les transports maritimes accusent une baisse de 1,2%. Source ORTC

LINGUA

FAIRE DU CORSE UNE MATIÈRE COMME UNE AUTRE



Photo Manon Perelli

Le 23 mars dernier, à l'appel du collectif Parlemu Corsu, près d'un millier de personnes se sont rassemblées devant la préfecture d'Ajaccio afin de demander que plus de moyens soient investis pour l'enseignement de la langue corse

«**Fà è dumandà**». C'est le mantra de Parlemu Corsu depuis sa création il y a 12 ans. Habitué aux actions coup de poing, le collectif organisait le 23 mars dernier un grand rassemblement devant la préfecture d'Ajaccio afin de demander que l'enseignement du corse devienne obligatoire de la 6^e à la Terminale. Un appel à manifester qui avait été relayé par une centaine d'associations mais aussi des politiques de tous bords, au premier rang desquels Jean-Martin Mondoloni et Jean-Charles Orsucci, respectivement présidents des groupes Per l'Avvenne et Andà per Dumane à l'Assemblée de Corse. Ainsi, au plus fort de la manifestation, ce sont près d'un millier de personnes qui se sont massées sur le cours Napoléon, parmi lesquelles plusieurs membres de la majorité territoriale, les députés Jean-Félix Acquaviva et Paul-André Colombani, le leader de Core in Fronte, Paul-Félix Benedetti, ou encore les adjoints à la mairie d'Ajaccio, Christophe Mondoloni et Stéphane Vannucci. «Nous sommes ici pour dire à Paris qu'il faudra à un moment donné s'asseoir autour de la table et accepter de discuter d'une part du statut de coofficialité et également d'un enseignement normalisé du corse dans l'éducation. Pour les autres disciplines, l'obligation existe de fait. Les mathématiques et le français ne sont pas optionnels. Le corse sur la terre de Corse doit être une matière comme une autre», a indiqué le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni également présent dans la foule. Soulignant l'adhésion de l'ensemble de la société insulaire à la revendication de construire une société bilingue, le président de Parlemu Corsu a pour sa part insisté : «La volonté du peuple y est, mais le peuple seul ne peut pas tout faire. L'aide et l'engagement des pouvoirs publics sont nécessaires pour aller plus loin».

Devant un cours Napoléon paré d'écharpes blanc et orange aux couleurs du collectif, sur une scène dressée pour l'occasion, les enfants de la Scola di cantu Natale Luciani ont accompagné l'après-midi de leurs chants, tandis que les témoignages d'une collégienne, d'un lycéen et d'un professeur de corse ont mis en exergue les difficultés d'apprendre et d'enseigner la langue au quotidien. Une délégation du collectif a par ailleurs été reçue au sein de la préfecture par le Secrétaire général aux affaires corses, Didier Mamis. Au cours d'un échange de près d'une heure – qui s'est tenu en langue corse selon la volonté du collectif – les membres de la délégation ont pu exposer leurs revendications qui doivent être transmises aux services de l'Etat. ■ **Manon PERELLI**



CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES MARITIMES

POUR DES ÎLES VERTES ET DURABLES

Lors de leur 39^e assemblée générale, qui s'est tenue les 21 et 22 mars à Corfou, les membres de la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM) ont, à l'unanimité, reconduit Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse, à la présidence de leur Commission des îles. C'est également à cette occasion que Gilles Simeoni et Eleni Marianou, Secrétaire générale de la CRPM, ont cosigné un protocole de coopération liant la Commission des îles et l'association GreeningTheIslands. Basée à Palerme et dirigée par Gianni Chianetta, l'organisation GreeningTheIslands soutient l'autosuffisance et la durabilité des îles dans le monde entier. Elle vise à favoriser «les synergies entre les trois piliers de l'économie verte : l'énergie, l'eau et la mobilité» et a développé au fil des ans un concept «large» d'économie circulaire, qui englobe les déchets, l'agriculture et l'écotourisme. Elle travaille de plus à la diffusion de connaissances et de pratiques permettant d'accélérer la durabilité et l'autosuffisance des îles et des localités isolées, en jouant un rôle de catalyseur dans les relations entre les acteurs privés et publics. Lors de la signature du protocole, Gilles Simeoni a fait part de son souhait de voir les questions des déchets et de l'indépendance énergétique constituer la priorité de la Commission des îles pour les mois à venir. En effet, ces problématiques se posent avec une acuité particulière dans les îles du Sud, les plus vastes et les plus peuplées qui souffrent souvent des choix imposés par les états continentaux. Elles gagneraient à s'inspirer des exemples vertueux des îles du Nord [comme l'île suédoise de Gotland] largement en avance dans ces domaines, en soutenant toujours plus les initiatives innovantes menées au sein de leurs propres territoires. ■ **PMP**

Photo DR

DÉVELOPPEMENT DURABLE, IL FAUT QUE ÇA DURE !

Fonte des glaciers, raréfaction des espèces, températures extrêmes... L'urgence écologique se fait de plus en plus sentir et l'adoption d'un mode de vie plus durable n'est plus seulement un vœu pieux, mais une nécessité. Si les États, à travers des législations qui se font malheureusement attendre, sont les principaux leviers du changement qui aura lieu, ou pas, dans les années à venir, chacun, à son niveau, peut agir en tant que consommateur éclairé et militant du quotidien...

SIX CONSEILS POUR UN QUOTIDIEN PLUS ÉCOLO



Si nous sommes de plus en plus nombreux à ne jurer que par la nourriture bio et le tri sélectif, cela ne saurait suffire à sauver la planète ! Encore faut-il adopter les bons réflexes au quotidien.

Voilà quelques conseils pour vivre sereinement, tout en respectant l'environnement.

Lorsqu'on parle de développement durable, la plupart d'entre nous pensent en priorité à l'alimentation ou aux moyens de transport. Pourtant, la quasi-totalité de nos actions, y compris les plus anodines, peut avoir un impact sur notre planète, malmenée par la pollution permanente.

Pas de panique toutefois : adopter une attitude écoresponsable n'a rien d'insurmontable.

JE LIMITE MA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Vous prévoyez une grosse sortie entre amis ? Inutile de laisser votre ordinateur branché ou en veille : cette dernière option consomme 10 % d'électricité en plus qu'éteint. Le temps s'est rafraîchi ? Enfilez une petite laine et laissez donc votre radiateur en paix. Mieux encore, vous pouvez opter pour une multiprise, y brancher plusieurs appareils et éteindre le tout au moment de vous coucher ou de vous absenter. Ainsi, exit les grosses factures d'électricité !

JE PRENDS SOIN DE MES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Les appareils informatiques et audiovisuels ne sont pas nécessairement les plus gourmands en électricité. Certes utile, voire indispensable, l'équipement électroménager peut se transformer en véritable gouffre financier si vous ne vérifiez pas leur état régulièrement. Un frigidaire mal dégivré, par exemple, peut consommer jusqu'à deux fois plus d'électricité qu'un appareil nettoyé. Pour éviter cette situation, tâchez de le dégivrer tous les trois mois. En ce qui concerne votre machine à laver, pas question, naturellement, de vous en débarrasser et de laver vos vêtements à la main, comme le faisaient nos aînés ! Néanmoins, il est vivement conseillé d'opter pour un lavage à température basse, afin de limiter votre consommation électrique, cette dernière étant ici principalement destinée au chauffage de l'eau.

JE LIMITE LE PLASTIQUE

Les méfaits du plastique sont connus de tous, pourtant de nombreuses enseignes du secteur agroalimentaire persistent à en emballer leurs produits. Pour éviter la multiplication des déchets, privilégiez les matériaux biodégradables tels que le papier, le verre ou le carton. Par exemple, préférez les briques de lait aux bouteilles plastifiées et les sauces stockées dans des bocaux en verre plutôt que dans des tubes.

J'ARRÊTE DE GASPILLER

Chaque année en France, ce sont près de 10 millions de tonnes de nourriture encore comestible qui partent à la poubelle. Heureusement, vous pouvez toujours limiter la casse en adoptant quelques bons réflexes : cuisiner les fanes de radis au lieu de les jeter, recycler le riz cuit non utilisé pour en faire des crackers, faire sécher des tomates et les conserver dans de l'huile d'olive, transformer les épluchures de pommes de terre en chips dorées au four, stocker vos sauces dans un bac à glaçon pour n'en décongeler que la quantité nécessaire au moment de passer à table... Bref, les astuces ne manquent pas !

JE RECYCLE L'EAU DE PLUIE

Plutôt que de consommer des hectolitres d'eau pour arroser votre jardin, recueillez l'eau de pluie en installant un récupérateur en dessous de votre gouttière. De même, attendez les jours pluvieux pour nettoyer votre voiture : il vous suffira de passer quelques coups d'éponge savonneuse après l'averse pour retrouver une carrosserie clinquante.

JE RESPECTE LES SAISONS

Consommer des produits de saison – qu'il s'agisse de fruits, de légumes ou même de poissons, dans le respect de leur période de reproduction – vous permet non seulement de bénéficier de produits de première fraîcheur à des prix avantageux, mais aussi de limiter les émanations de CO2 liées à l'importation de denrées exotiques ou, du moins, produites à des centaines de kilomètres de chez vous.





10 ALTERNATIVES ÉCOLOS À VOS PRODUITS JETABLES

Les Français produisent chaque année plus de 500 kg d'ordures ménagères selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Plutôt que de continuer tous vos produits à usage unique à mettre à la poubelle, remplacez-les par ces alternatives réutilisables.

Vous en avez assez de la surconsommation et de la pollution qui mettent peu à peu en danger la planète et votre santé. Ça tombe bien ! Si le « zéro déchet » n'est pas encore très répandu en France, ce concept qui consiste à gaspiller le moins possible se fraye progressivement un chemin dans nos quotidiens. Pour vous aider à sauter le pas et commencer en douceur, et si vous essayiez ces nouveaux produits durables qui sont récemment apparus sur le marché ? Découvrez tout de suite nos dix suggestions. Et, petit bonus : leur investissement sera vite rentabilisé !

LES GOBELETS EN PLASTIQUE

Impossible de démarrer votre journée de travail sans vous prendre un petit café à la machine ! Ce geste vous est si familier que vous le faites machinalement, sans même faire attention au petit gobelet en plastique servant de récipient à votre breuvage favori. Oui, sauf que, si vous utilisez ne serait-ce qu'un gobelet jetable par jour, sur un an, cela finit par faire une impressionnante pile de déchets non recyclables.

Plutôt que de gaspiller ainsi, vous pouvez acheter un seul gobelet en inox ou bien tout simplement emporter votre propre tasse au bureau. Vous ne changerez ainsi presque rien à vos habitudes et la planète s'en portera mieux !

Même principe avec les bouteilles d'eau en plastique, que vous pouvez facilement remplacer par une bouteille en inox que vous remplissez à chaque fois.

LES PAILLES JETABLES

Rien de tel que de siroter un verre de jus bien frais par une chaude journée d'été ou un café latte en hiver. Seulement voilà : même si vous n'utilisez que deux pailles par semaine, à la fin de l'année, cela représente une quantité considérable. Les Français jettent tous les ans 3,2 millions de pailles en plastique qui, du fait de leur petit diamètre, finissent bien souvent dans la mer où elles nuisent à la faune marine.

La solution ? Une paille réutilisable en inox ou en verre. Comptez environ 2 € pour une paille avec sa petite brosse de nettoyage.

LES COTON-TIGES

Avoir des oreilles propres est l'une des règles d'hygiène de base, les nettoyer scrupuleusement fait donc partie de votre rituel quotidien. Mais avec un coton-tige par jour, cela représente 365 bâtonnets en plastique jetés à la poubelle, qui eux aussi terminent souvent au fond des océans et sont nocifs pour l'écosystème. On leur préfère un cure-oreille lavable en bois (plus doux) ou en métal.

LE FILM ÉTIRABLE

Pour conserver la fraîcheur de vos aliments, le film étirable est un indispensable. Le problème, c'est que sa durée de vie est très limitée et, que du coup, des dizaines de mètres de plastique non recyclable finissent à la poubelle tous les ans. Pourquoi ne pas opter pour un emballage réutilisable ? Le film alimentaire en cire d'abeille est une solution bio et respectueuse de l'environnement.

Astuce : plutôt que de l'acheter, vous pouvez le réaliser vous-même grâce à un morceau de tissu et de la cire d'abeille. Plusieurs tutoriels existent sur le web.

LES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES

En France, les femmes dépensent au cours d'une vie plus de 2000 € pour des protections hygiéniques... qui peuvent porter atteinte à



leur santé et même mettre leur vie en danger – on pense notamment au syndrome du choc toxique qui touche chaque année une vingtaine de femmes. Sans même parler de l'impact environnemental de toutes ces protections jetables: si vous utilisez ne serait-ce que trois serviettes hygiéniques par jour en période de règles, cela en fait près de 200 par an, c'est-à-dire un volume important de déchets.

On peut remplacer serviettes et tampons jetables par des protections lavables: la coupe menstruelle mais aussi, pour celles qui trouvent cet objet peu pratique, des serviettes lavables et des sous-vêtements absorbants spécialement conçus pour les règles. Même principe pour les couches de votre bébé: selon son âge, vous en jetez plus d'un millier par an, alors qu'il existe désormais des modèles lavables... et sans produits chimiques.

LES COUVERTS EN PLASTIQUE

Ah, les joies du pique-nique! Avec les beaux jours qui reviennent, difficile d'y résister, et c'est avec plaisir qu'on prépare notre petit panier-repas. Toutefois, les couverts en plastique sont-ils vraiment indispensables à vos déjeuners sur l'herbe? Prenant peu de place dans vos affaires, il existe des couteaux multifonctions en inox avec fourchette, cuillère, divers types de lames et même tire-bouchon ou décapsuleur que vous pourrez conserver pratiquement toute votre vie au vu de leur solidité.

Idem si vous déjeunez sur le pouce au travail: rien ne vous empêche d'emporter vos couverts habituels dans votre sac!

LES COTONS DÉMAQUILLANTS

Tous les soirs, vous effectuez le même rituel: vous imbiblez un coton d'eau micellaire et démaquillez soigneusement votre minois. Un

geste important pour conserver la beauté de sa peau... mais qui implique de mettre à la poubelle plus de 300 petits disques tous les ans, tandis que leur durée de vie n'est que de quelques secondes. Investissez donc plutôt dans un tissu démaquillant lavable: tout aussi efficace pour éliminer les impuretés de votre visage, il vous fera faire de substantielles économies.

LA BROSSE À DENTS MANUELLE

Rassurez-vous, on ne va pas vous demander d'arrêter de vous brosser les dents! Geste indispensable à une bonne hygiène bucco-dentaire, les dentistes recommandent de changer de brosse tous les deux mois. Pour polluer un peu moins, deux options s'offrent à vous: les brosses à dents en bambou, jetables certes mais biodégradables contrairement au plastique, et les modèles où seule la tête se change pour un volume de déchet moindre.

LES ÉPONGES À VAISSELLE

Si vous faites votre vaisselle à la main, vous veillez peut-être déjà à ne pas gaspiller d'eau. Mais avez-vous aussi pensé à utiliser autre chose que vos éponges pour nettoyer vos plats? Plutôt que d'en utiliser une nouvelle tous les mois, utilisez plutôt une brosse à vaisselle qui durera plusieurs années. Choisissez-la de préférence en bois.

L'ESSUIE-TOUIT

Une petite tache sur le sol et vite, on dégaine son sopalin pour l'essuyer! Bien pratique, le rouleau d'essuie-tout est cependant loin d'être indispensable, alors qu'on peut aisément le remplacer par des petites lingettes lavables ou... la bonne vieille serpillière. Alors, prêt à changer vos habitudes? ■

La sélection de la rédaction

BD à Bastia

Pour cette XXVI^e édition des Rencontres de la bande-dessinée et de l'illustration, une affiche de Cyril Pedrosa, lauréat du prix de la BD Fnac-France Inter 2018 pour son ouvrage *L'Âge d'or* [épopée féministe médiévale] et dont les trois derniers livres font l'objet d'une exposition intitulée *Fresques intimes et sublimes épopées*, présentée au Centre culturel Una Volta. Le festival, qui reçoit cette année quelque 30 auteurs et dessinateurs, dont la plupart n'étaient encore jamais venus à Bastia, se déploie sur plusieurs sites (Centre culturel Una Volta, Théâtre municipal, Centre culturel Alb'Oru, Musée de Bastia) où sont proposés ateliers, visites commentées, rencontres avec les auteurs, librairies éphémères, spectacles et séances de cinéma, en partenariat avec Le Régent. Au total, une quinzaine d'expositions sont organisées, avec parmi elles, une réflexion proposée sur la situation insulaire, avec notamment l'exposition collective *Archipel*, scénographiée dans le péristyle du théâtre par Inclusit Design, qui explore le thème de l'île et de ses divers traitements [récit d'aventure, faits historiques, utopie] dans la bande dessinée.

Du 4 au 7 avril. Bastia. una-volta.com



L'enfance de Napoléon

Le 15 août 2019, on commémorera le 250^e anniversaire de la naissance de Napoléon. À Ajaccio, sa maison natale, devenue un musée national, a également été le lieu qui a vu sa famille émerger, acquérir de l'assise et s'imposer comme l'une des plus éminentes de la ville. Pour autant, les enfants Bonaparte ne semblaient guère en mesure de pouvoir prétendre à des destins exceptionnels. «*Il a fallu les capacités exceptionnelles de certains d'entre eux, leur sens de l'opportunité historique, leur œil pour jauger leurs contemporains, leur confiance totale dans l'éducation et la formation, leur incroyable force de travail pour en arriver là*, note Jean-Marc Olivesi, conservateur général du Patrimoine. *Les parents de Napoléon, les proches qui ont accompagné sa jeunesse, sont déjà les acteurs de cette ascension et les témoins de cette émergence. Attentifs à l'une des premières expériences démocratiques d'Europe, celle de Paoli, ils vont également comprendre très rapidement l'opportunité exceptionnelle que représentera pour eux la Révolution.*» Reste que durant la période qui court de 1769 à 1799, et surtout pendant les deux premières décennies, les proches de Napoléon ne sont pas suffisamment célèbres pour que l'histoire ait conservé leurs récits, ni suffisamment riches pour avoir commandé des portraits. Aussi, c'est à partir de textes tardifs, souvent anecdotiques, et de portraits totalement inventés – mais qui ont toutefois été confrontés aux recherches les plus récentes relatives à la société corse de l'époque – qu'a été élaborée cette exposition, avant tout destinée aux enfants des écoles.

Du 5 avril au 7 juillet. Musée national de la Maison Bonaparte, Ajaccio. [04 95 21 43 89](http://04.95.21.43.89) & musees-nationaux-malmaison.fr/musee-maisonbonaparte/



Ce que j'appelle oublié

«*et ce que le procureur a dit, c'est qu'un homme ne doit pas mourir pour si peu, qu'il est injuste de mourir à cause d'une canette de bière que le type aura gardée assez longtemps entre les mains pour que les vigiles puissent l'accuser de vol et se vanter, après, de l'avoir repéré et choisi parmi les autres, là, qui font leurs courses*» C'est sur ces mots, sans capitale initiale, que débute *Ce que j'appelle oublié*, publié en 2011 aux Éditions de Minuit. Un texte d'une seule traite, tel une longue phrase courant sur une soixantaine de pages, pour lequel l'écrivain Laurent Mauvignier s'est inspiré d'un fait survenu dans un supermarché à Lyon en 2009: la mort d'un homme sous les coups de vigiles, pour une canette de bière volée. L'acte aurait-il été plus admissible s'il avait été question d'un pack de bière, ou, «*est-ce qu'en amassant de quoi remplir le caddie le procureur aurait trouvé que c'était le juste prix et que ça ne valait pas plus ?*» comme se le demande le narrateur en s'adressant au frère de la victime, sans cesse convoqué, évoqué, mais muet. En 2012, ce texte a inspiré un ballet [créé à l'occasion de la Biennale de la danse de Lyon] au chorégraphe Angelin Preljocaj, mais il a été également porté sur la scène théâtrale par le comédien et metteur en scène Denis Podalydès pour qui alors que «*Laurent Mauvignier ne raconte pas, n'explique pas, n'instruit pas, il dit, tente de dire ce qui se refuse à toute compréhension, à toute saisie esthétique, philosophique, judiciaire ou politique [...] nous sommes engagés, acteur ou spectateur, dans le mouvement de cette phrase, de cette histoire, celle d'un homme qui est mort pour si peu*».

Le 5 avril, 20h30. Centre culturel Alb'Oru, Bastia. [04 95 47 47 00](http://04.95.47.47.00) & www.bastia.corsica





**VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE
DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS !**



infogreffe.fr

Les Greffes des Tribunaux de Commerce



ET SI VOUS DEVENIEZ **JOURNALISTE LOCALIER**

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME DE LILLE



ESJ
LILLE

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME
DE LILLE

100%
D'INTÉGRATION
À LA SORTIE DES ÉTUDES

LICENCE PRO

Formation en un an
Accès à bac +2 (120 ECTS)

INSCRIPTION

sur www.esj-lille.fr
jusqu'au 15 mai 2019

RECRUTEMENT

sur dossier et oral

en partenariat avec

Université
de Lille

PHR
Haute École Polytechnique de Lille